

Faire carrière dans l'industrie maritime au Québec

L'industrie du transport maritime au Québec

Le fleuve Saint-Laurent permet de transporter à faible coût de grandes quantités de matières premières et de produits manufacturés, tant pour l'importation que pour l'exportation. En fait, c'est environ 120 millions de tonnes de marchandises qui sont transbordées dans les ports du Québec chaque année. C'est pourquoi l'industrie maritime est un véritable moteur pour l'économie québécoise.

L'industrie du transport maritime au Québec est composée de centaines d'entreprises qui représentent environ 18 000 emplois directs et indirects. Les secteurs d'activité sont variés : transport de marchandises diverses, traverses, dessertes, croisières et excursions, services portuaires, arrimage, remorquage, pilotage, sécurité maritime, réparation navale, etc.

Le transport maritime au Québec c'est :

- Des retombées économiques de l'ordre de 1,8 milliard de dollars par année ;
- Une quinzaine de ports commerciaux situés tout le long du Saint-Laurent et du Saguenay ;
- Environ 300 entreprises actives dans le transport, les services portuaires et les services maritimes ;
- Plus de six millions de passagers transportés annuellement sur les traversiers et les navires de croisière domestique.



Des besoins grandissants en main-d'œuvre

L'industrie maritime offre d'excellentes perspectives d'emploi pour la relève, que ce soit sur les navires, dans les ports ou dans les bureaux, en raison de la croissance des activités et du vieillissement de la main-d'œuvre dans ce secteur. Il est d'ailleurs possible de passer de l'un à l'autre en cours de carrière, la flexibilité étant une caractéristique de cette industrie.

Les carrières en mer

Contrairement à la croyance populaire, il n'est pas nécessaire de s'expatrier pour faire une carrière en mer. Les marins peuvent faire de belles carrières sur le fleuve Saint-Laurent, travailler pour des compagnies canadiennes ou québécoises et revenir à la maison régulièrement.

La grande famille des marins inclut, entre autres, les officiers de navigation, les officiers mécaniciens, les matelots et les cuisiniers qui sont des métiers en demande. Vous trouverez, aux pages suivantes, les diagrammes les représentant ainsi que les démarches pour y accéder, car celles-ci sont différentes selon le métier choisi.

Les carrières à terre

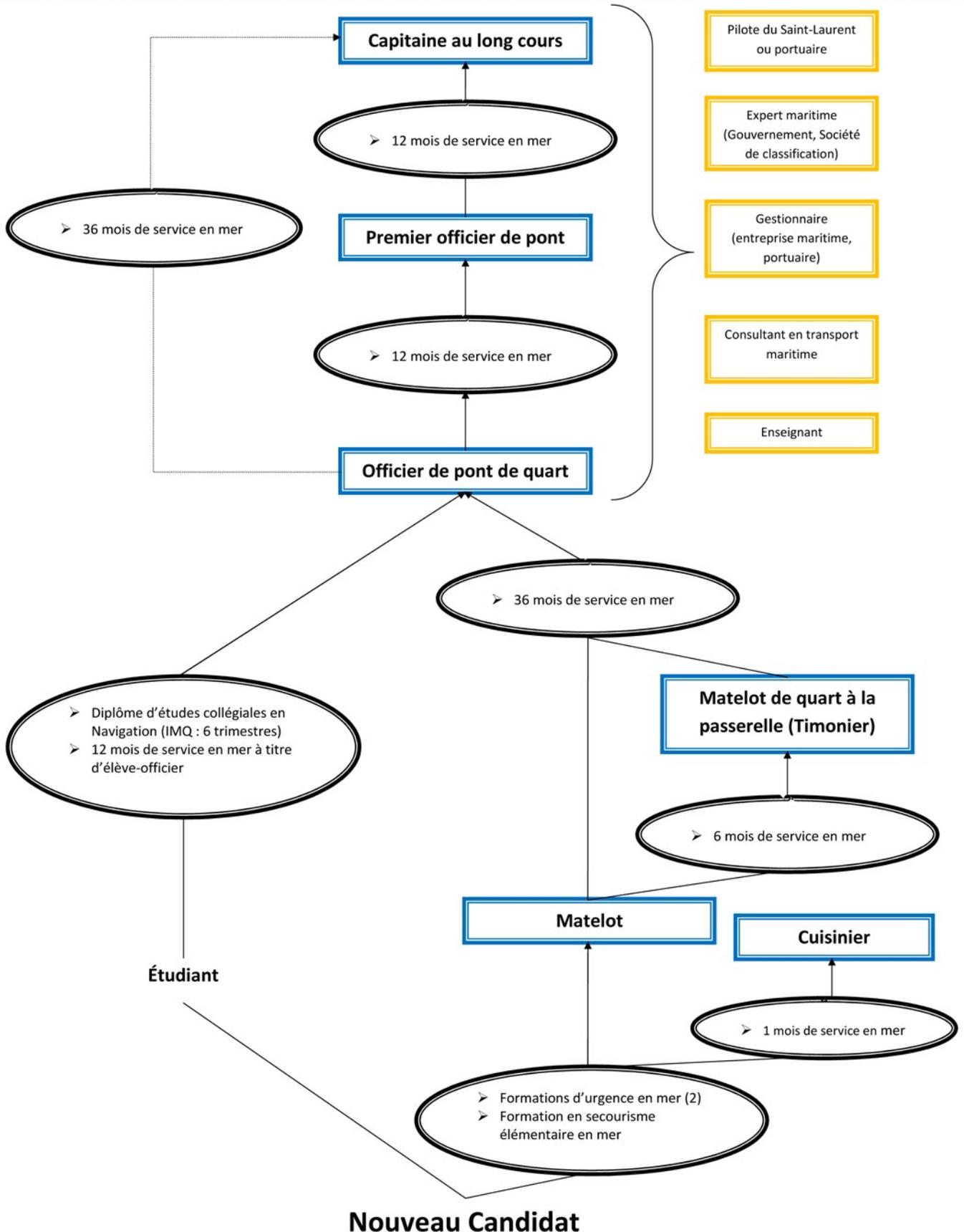
Il y a deux fois plus de travailleurs maritimes à terre que sur les navires, c'est-à-dire dans les ports et les bureaux des compagnies. Qu'ils soient gestionnaires de flotte ou d'équipage, architectes navales, débardeurs, secrétaires ou experts maritimes, cette main-d'œuvre est indispensable au bon fonctionnement de l'industrie. Elle fait partie, avec les marins, de ce qu'on appelle souvent la communauté maritime du Saint-Laurent.

Des salaires élevés

Les salaires sont généralement très alléchants, se situant bien au-dessus de la moyenne québécoise des métiers spécialisés. En général, le personnel navigant travaille entre six et neuf mois par année.

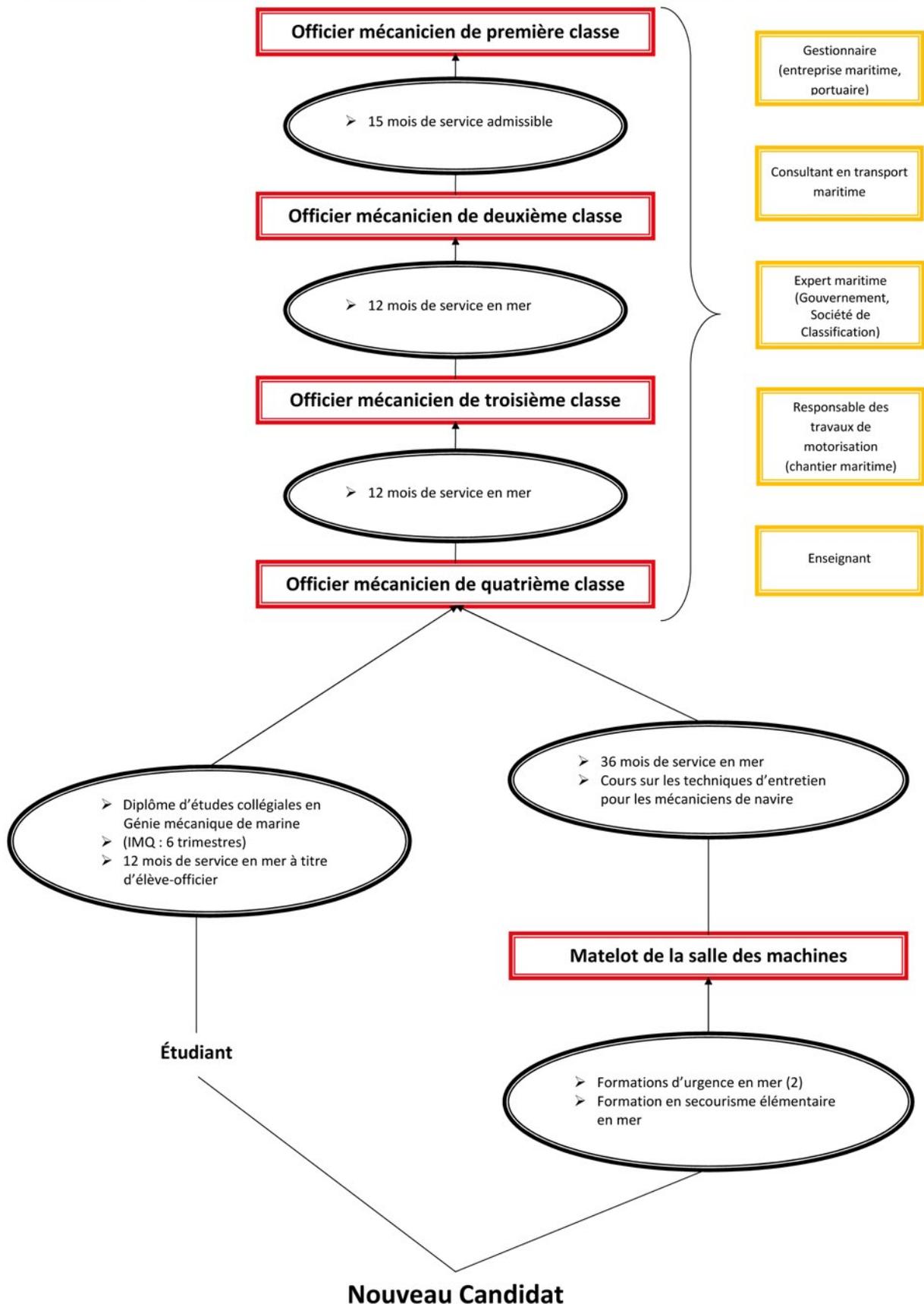
PROGRESSION TYPIQUE DE CARRIÈRE - PONT

CHEMINEMENT PERMETTANT LA NAVIGATION INTERNATIONALE



N.B. L'obtention d'un nouveau brevet exige toujours la réussite des examens de Transports Canada.

PROGRESSION TYPIQUE DE CARRIÈRE - SALLE DES MACHINES



N.B. L'obtention d'un nouveau brevet exige toujours la réussite des examens de Transports Canada.

Démarches pour travailler à bord d'un navire

Pour accéder aux emplois de personnel navigant, certaines démarches exigées par la réglementation doivent être effectuées. Celles-ci varient selon le métier choisi.

Matelot et cuisinier

Pour obtenir un emploi de matelot de pont, de matelot de la salle des machines ou de cuisinier, les étapes suivantes doivent être suivies dans l'ordre :

1 Se procurer un numéro de candidat (CDN) auprès d'un centre local de sécurité maritime de Transports Canada. La liste des bureaux se trouve à l'adresse suivante :
<http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/contactez-ctc-1576.htm>

2 Passer un examen médical pour gens de mer auprès d'un médecin reconnu par Transports Canada. La liste des médecins désignés pour les marins se trouve à l'adresse suivante :
<http://wwwapps.tc.gc.ca/saf-sec-sur/4/mme-mdm/m.aspx?lang=f>

3 Compléter avec succès les formations d'urgence en mer (FUM) suivantes :

- Sécurité de base STCW;
- Aptitude à l'exploitation des bateaux de sauvetage et des canots de secours, autres que les canots de secours rapides.

Au Québec, c'est le centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) de l'IMQ, situé à St-Romuald qui offre ces formations. L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante :
<http://www.imq.qc.ca/formation-continue/calendriers-des-cours>

4 Compléter avec succès la formation en secourisme élémentaire en mer. Les organismes accrédités pour offrir ce cours sont Ambulance St-Jean, la Croix-Rouge et la CSST.

5 Amorcer la recherche d'un emploi auprès d'une entreprise maritime ou d'un Syndicat. Veuillez noter que pour les emplois sur les navires allant aux États-Unis, les employeurs demandent habituellement de fournir les documents supplémentaires suivants :

- Une attestation de vérification de casier judiciaire de la Gendarmerie royale du Canada ou, pour les personnes ayant un casier judiciaire, un droit d'entrée d'une ambassade américaine (waiver);
- Une preuve de passeport.

Aussi, bien que non obligatoires, certaines formations sont appréciées des employeurs potentiels : matelotage général et matelot de salle des machines. Dans le cas de cuisinier de navire, la formation « cuisine d'établissement », en plus d'être une valeur ajoutée à la candidature, permet d'être exempté de l'examen pratique de Transports Canada.

6 Se procurer un livret de marin auprès d'un centre local de sécurité maritime de Transports Canada. Pour ce faire, vous devrez au préalable obtenir une lettre auprès d'une entreprise maritime ou auprès d'un syndicat attestant que vous avez obtenu ou allez obtenir un emploi sur un navire.

Officier

Pour atteindre plus facilement les emplois d'officier de navigation ou d'officier mécanicien, il est conseillé de s'inscrire à un programme de formation approuvé de Navigation ou de Génie mécanique de marine. À l'obtention de leur diplôme, les étudiants possèdent les connaissances, les exigences et le temps de mer nécessaire à l'obtention de leur premier brevet d'officier auprès de Transports Canada.

Au Québec, c'est l'Institut maritime du Québec, situé à Rimouski qui offre ces deux programmes de formation collégiale. Ce sont des programmes coopératifs de 6 sessions d'études et de 12 mois de stages en mer. Pour y être admis, il est nécessaire de présenter une demande au Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) à l'adresse suivante : www.sracq.qc.ca

Pour plus d'informations sur les critères d'admission, consulter le site de l'IMQ à l'adresse www.imq.qc.ca

Renseignements complémentaires

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime :
www.csmoim.qc.ca

Institut maritime du Québec :
www.imq.qc.ca

Syndicat International des Marins Canadiens (SIU) :
www.seafarers.ca

Transports Canada :
www.tc.gc.ca



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec

